**Règlements du Prix PaxSahel pour le JsC 2024**

1. **Contexte et justification**

Créé en 2001, le Réseau d’Initiatives de Journalistes (RIJ) est un réseau indépendant et apolitique qui cherche à promouvoir les échanges entre journalistes et l’excellence dans leur métier. Il est également un cadre de formation de journalistes et de tout autre professionnel de média, désireux d’améliorer ses capacités et de partager ses expériences avec ses confrères. En 2016, le RIJ a été fait « Chevalier de l’Ordre du mérite des Arts, des Lettres et de la Communication avec agrafe Radio, Télévision et Presse écrite ».

Depuis 2016, le RIJ travaille à la mise en œuvre du projet **« Appui aux médias pour la prévention et la gestion des conflits »**. Ce projet est financé par la Deutsche Welle Akademie (DW Akademie), principal partenaire du Réseau. Il vise non seulement à former les journalistes sur le Journalisme sensible aux Conflits (JsC) et le Mobile Journalisme (MoJo), mais aussi à les encourager à contribuer à la promotion de la paix et de la cohésion sociale à travers les productions journalistiques de qualité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, le Réseau d’Initiatives de Journalistes, organise depuis 2017 avec l’appui de la DW Akademie et d’autres partenaires, une cérémonie de récompense des meilleurs journalistes qui ont fait preuve de professionnalisme dans le traitement de l’information liée aux conflits et aux crises tout en respectant les règles JsC. Ce prix est dénommé « Prix PaxSahel pour le Journalisme sensible aux Conflits (JsC) ».

1. **Présentation du Prix PaxSahel pour le Journalisme sensible aux Conflits**

Le prix PaxSahel pour le Journalisme sensible aux Conflits (JsC) est une récompense décernée par le Réseau d’Initiatives de Journalistes (RIJ) et vise à faire la promotion d’un journalisme de qualité, soucieux du vivre-ensemble et de la paix. Le prix est destiné aux journalistes de trois pays du Sahel que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Le prix PaxSahel pour le JsC se veut une innovation dans le champ du développement des médias des trois pays. Dans un contexte où ces trois pays du Sahel semblent s’installer dans une crise d’insécurité, s’intéresser aux rôles que peuvent jouer les médias dans la recherche de solutions durables pour la paix et le développement n’est pas une entreprise vaine. En effet, selon l’utilisation qui en est faite, les médias peuvent être des vecteurs d’un vivre-ensemble harmonieux ou être des acteurs aggravant de situations conflictuelles.

Ainsi, depuis sept (07) ans sans discontinue, le RIJ, appuyé par la DW Akademie et d’autres partenaires dont le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, organise chaque année la cérémonie de récompense du Prix PaxSahel. Trois journalistes lauréats, qui se sont illustrés par leurs productions dans les catégories Presse écrite/presse en ligne, télé/MoJo et radiodiffusion reçoivent chacun une attestation, un trophée, des lots en natures et/ou en espèces. Lors de la 7e édition, deux prix spéciaux ont aussi été remis : le Prix spécial Koffi Amétépé pour l’intégration et le Prix spécial d’encouragement de la coordination nationale G5-Sahel Burkina.

1. **Critères de participation au prix PaxSahel**

* Le journaliste doit justifier son appartenance ou sa collaboration avec un organe de presse ;
* Il doit remplir le formulaire d’inscription (à télécharger sur [www.paxsahel.com](http://www.paxsahel.com)) ou à retirer au siège du RIJ ;
* Le dossier de candidature doit aussi comporter un synopsis détaillé de la production (thème, titre de l’œuvre, résumé de la production, organe, date de publication/diffusion, etc.) ;
* Les œuvres doivent être produites entre le **1er octobre 2023 et le 10 octobre 2024.**
* Les œuvres constitutives de candidatures seront reçues physiquement du **11 octobre au 20 novembre 2024**, au siège du RIJ ou en ligne sur [paxsahel@gmail.com](mailto:paxsahel@gmail.com).
* Le journaliste s’engage à ce que ses œuvres puissent être publiées sur le site [www.paxsahel.com](http://www.paxsahel.com). Pour cela, il doit avoir l’autorisation de son premier responsable.

1. **Grille de notation des œuvres en compétition**

* Les productions doivent répondre aux règles d’éthique et de déontologie en matière journalistique et aux normes du Journalisme sensible aux Conflits (JsC),
* Les œuvres doivent être réalisées en langue française ; les extraits sonores ou visuels en langues nationales doivent être sous-titrées ou doublés.
* Les candidats au concours ne peuvent présenter qu’une seule œuvre.
* Les formats retenus sont : le reportage, le grand reportage et l’enquête avec une durée de :
* 6 minutes minimum et 26 minutes maximum pour la catégorie radio et Télé/ MoJo,
* deux pages minimum et cinq pages maximum pour la presse écrite,
* entre 1000 et 3000 mots pour la presse en ligne),
* une copie numérique de qualité (sur clé USB) pour les œuvres audiovisuelles,
* Une copie PDF et un exemplaire du journal pour les articles de presse écrite,
* Une version PDF en couleur et le lien de l’article pour les œuvres de la presse en ligne.

1. **Critères d’analyse des œuvres par le Jury**

Les critères d’analyse des œuvres reposent essentiellement sur :

* Pertinence du sujet
* L’originalité
* L’actualité
* Le respect des normes journalistiques selon le format
* Le caractère JsC :
* Sujet conflictuel
* Equilibre (dans le choix des intervenants et la narration)
* Choix du vocabulaire (compréhensible et usage de termes modérés)
* Propositions de piste de solutions par les protagonistes.

1. **Diffusion des œuvres sur** [**www.paxsahel.com**](http://www.paxsahel.com)

Les œuvres répondant aux critères JsC seront diffusées sur le site [www.paxsahel.com](http://www.paxsahel.com) .

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser au Comité de Pilotage du RIJ aux adresses suivantes : [paxsahel@gmail.com](mailto:paxsahel@gmail.com) / 72-03-03-39 / 79-68-32-22 / 64-71-01-81/ 70-65-24-55.